

Le vendredi 8 janvier 2021

Chers parents,

Nous espérons que le temps des Fêtes a été reposant et agréable pour vous et votre famille.

Le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, a indiqué de nouvelles mesures pour le réseau scolaire au Québec. Au cours des prochains jours, vous recevrez des précisions relativement au volet pédagogique (date de remise du 1^{er} bulletin et mesures d'accompagnement afin de soutenir les élèves plus vulnérables). En attendant, voici quelques informations importantes pour le retour en classe de votre ou vos enfants :

MASQUE OU COUVRE-VISAGE

Tous les élèves du primaire devront avoir un couvre-visage lors de leur retour à l'école le 11 janvier. Les élèves du préscolaire (maternelle) n'ont pas cette obligation.

- Port du couvre-visage obligatoire en tout temps, dans les corridors, les aires communes et dans l'autobus.
- Port du couvre-visage obligatoire dans la classe pour les élèves de la 5^e et 6^e année.
- Port du masque de procédure obligatoire pour l'ensemble du personnel (en plus des lunettes de protection).

RETOUR DES OUTILS TECHNOLOGIQUES AYANT ÉTÉ EMPRUNTÉS

Tous les portables et I-Pads qui appartiennent à l'école doivent être retournés en classe (et non au secrétariat) dès le lundi 11 janvier.

ISOLEMENT OBLIGATOIRE

Nous vous rappelons que si votre enfant a des symptômes, celui-ci doit demeurer à la maison et il est fortement recommandé d'aller lui faire passer un test de dépistage de la COVID-19.

Si vous et votre enfant avez voyagé durant les Fêtes, nous vous rappelons qu'un isolement de 14 jours est nécessaire avant son retour en classe.

Si votre enfant a été déclaré positif durant la période des Fêtes, il est important de respecter le temps d'isolement qui vous est demandé par la santé publique avant de le retourner à l'école.

TEMPS FROID ET HABILLEMENT

Le temps froid et la neige étant de retour, il est très important que tous les élèves aient dès le 11 janvier : habit de neige, bottes, tuque, mitaines ou gants, foulard ou cache-cou.

Ne pas oublier de retourner une paire de souliers pour l'intérieur.


RAPPEL STATIONNEMENT


Nous avons reçu quelques plaintes avant Noël à propos du fait que certains parents se stationnent près du trottoir au lieu d'utiliser les espaces de stationnement.

Pour la sécurité de tous, nous vous demandons de vous stationner dans les espaces prévus à cet effet.

Nous souhaitons vous rappeler qu'il n'y a plus de débarcadère près du trottoir.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.


Martine Fréchette, directrice


Sophie Lussier, directrice adjointe